



Un programme destiné à gérer les restes de peinture

Chaque année, environ 850 millions de gallons de peintures pour bâtiments sont vendus aux États-Unis. Saviez-vous qu'environ 10 pourcent d'entre elles sont inutilisées et peuvent être recyclées ?

Les lois sur la gestion des peintures imposent à l'industrie de fabrication de peinture de développer un programme durable et écologiquement responsable destiné à gérer les peintures pour bâtiments post-consommation (peintures résiduelles). Les fabricants de peinture ont créé PaintCare, une organisation à but non lucratif, afin de mettre en œuvre des programmes de gestion des peintures dans les États ayant des lois en vigueur en la matière.

Ce programme vise à éduquer les consommateurs sur l'achat de quantités de peinture adaptées, offre des conseils sur l'utilisation des restes et installe des centres de recyclage facilement accessibles dans tout l'État.

Produits PaintCare

Ces produits sont majorés d'une taxe à l'achat et acceptés gratuitement dans les sites de collecte :

- Peintures bâtiment intérieures et extérieures : latex, acrylique, à base aqueuse, aux résines alkydes, à l'huile, émail (y compris les revêtements texturés)
- Revêtements de terrasse, peintures pour sol (y compris l'élastomère)
- Primaires, enduits protecteurs, sous-couches
- Teintures
- Gomme-laques, laques, vernis, uréthanes (composant unique)
- Béton hydrofuge/maçonnerie/apprêts pour bois et répulsifs (qui ne sont pas à base de goudron ou bitume)
- Revêtements métalliques, anti-rouilles
- Peintures pour terrain et gazon

Les conteneurs qui fuient, dépourvus d'étiquettes et vides ne sont pas acceptés dans les sites de collecte.

Produits non pris en charge par PaintCare

- Diluants, essences minérales, solvants
- Revêtements en aérosol
- Peintures automobiles et pour bateau
- Peinture pour art et artisanat
- Mastics, résines époxy, colles, adhésifs
- Additifs pour peinture, colorants, teintures, résines
- Conservateurs pour bois (contenant des pesticides)
- Réparations de toitures
- Produits à base d'asphalte, de goudron et de bitume
- Revêtements à 2 composants
- Nettoyants pour terrasses
- Peintures pour signalisation routière
- Revêtements de maintenance industrielle (IM)
- Peintures et finis pour équipementiers (OEM) (application en atelier)

Pour en savoir plus sur le recyclage et l'élimination adéquate des produits non pris en charge par PaintCare, veuillez prendre contact avec votre service de ramassage des ordures ménagères, l'agence pour l'environnement de votre localité, le programme de gestion déchets ménagers dangereux ou le Ministère des travaux publics.



Où dois-je déposer la peinture qu'il me reste ?

Le recyclage des peintures est pratique avec PaintCare. Nous avons établi des sites de collecte de peinture dans chaque État où la législation prévoit la gestion des peintures. Pour trouver le site de collecte le plus proche de chez vous, utilisez l'outil de localisation de sites de collecte de PaintCare sur www.paintcare.org ou appelez notre assistance téléphonique au (855) PAINT09.

Comment recycler

Les sites PaintCare acceptent tous les restes de peintures, teintures et vernis domestiques — qu'ils aient été récemment utilisés ou qu'ils soient vieux de plusieurs années ! La capacité maximum des pots est de cinq gallons et certains types de peinture ne sont pas acceptés. Voir au verso la liste des produits acceptés par PaintCare.

Tous les sites de collecte PaintCare reprennent jusqu'à cinq gallons de peinture par visite. Certains sites en acceptent davantage. Veuillez appeler les sites au préalable pour confirmer leurs horaires d'ouverture et vous assurer qu'ils prendront la quantité de peinture que vous souhaitez recycler.

Vérifiez que tous les pots de peinture sont munis de leurs couvercles et étiquettes d'origine, et chargez-les avec précaution dans votre véhicule si vous conduisez. Apportez-les dans un site de collecte pendant les heures d'ouverture habituelles. Nous les récupérerons par la suite.



Que faisons-nous des peintures ?

PaintCare veille au bon recyclage de vos peintures inutilisées qui seront mélangées à d'autres peintures recyclées, utilisées comme carburant, transformées en d'autres produits ou correctement éliminées si aucune autre utilisation bénéfique ne peut être trouvée.

Qui peut bénéficier du programme ?

Les particuliers peuvent déposer autant de peinture à base de latex ou d'huile que le site de collecte PaintCare est prêt à accepter.

Les entreprises peuvent déposer n'importe quelle quantité de peinture à base de latex que le site de collecte PaintCare est prêt à accepter. Toutefois, des limites peuvent s'appliquer pour la peinture à base d'huile. Rendez-vous sur www.paintcare.org/business-limits pour de plus amples détails.

Acceptez-vous les gros volumes de peintures ?

Si vous avez au moins 100 gallons de peinture à recycler dans votre entreprise ou chez vous, faites appel à notre service de ramassage gratuit pour gros volumes. Veuillez consulter le site www.paintcare.org concernant la démarche à suivre pour demander un ramassage.



La taxe PaintCare

Le programme PaintCare est financé par une taxe payée par les fabricants de peinture sur chaque pot de peinture vendu dans l'état. Les fabricants répercutent cette taxe sur les revendeurs, qui l'appliquent ensuite au prix de la peinture. Il est conseillé aux détaillants de faire figurer la taxe sur les reçus des clients. Cette taxe s'échelonne de \$0.30 à \$2.45 et varie selon la taille du pot et selon les états.

\$0.30 – \$0.65	Petits pots (par ex. pintes et quarts)
\$0.65 – \$1.35	Pots de taille moyenne (par ex. 1 gallon)
\$1.50 – \$2.45	Pots plus gros jusqu'à 5 gallons

Il ne s'agit pas d'une consigne

Cette taxe n'est pas une consigne — elle fait partie du prix de vente. Elle sert à financer les coûts de fonctionnement du programme, dont le recyclage, la sensibilisation du public, les frais de personnel et autres.

Nous contacter

Pour en savoir plus ou pour trouver un lieu de collecte, rendez-vous sur le site www.paintcare.org ou téléphonez au (855) PAINT09.